



République Française

## CONSEIL MUNICIPAL

### DECISION DU MAIRE

#### N°41/24 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « AIDE DE PROXIMITES » POUR LE REMPLACEMENT ET LA SECURISATION DES VOIETS DES APPARTEMENTS DE LA RESIDENCE AUTONOMIE L'OUSTAOU

Le Maire de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22
- Vu la délibération N°23/20 du 24 mai 2020
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2311-3 et R.2311-6
- Vu la délibération n°28/20 donnant délégation au Maire, notamment concernant le dépôt des demandes de subvention,

La commune de La Roque d'Anthéron dispose d'une résidence autonomie pour personnes âgées « L'OUSTAOU » qui constitue un établissement médico-social au sens de l'article L.312-16 du Code de l'Action Sociale et des familles. Il s'agit plus précisément d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Autonomes (EHPA) qui dispose de 42 lits et accueille les résidents dans un esprit familial.

Il est géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Roque d'Anthéron mais la commune est propriétaire du terrain et du bâtiment et à ce titre en charge des investissements nécessaires à l'amélioration du foncier, du bâti et des conditions de vie des résidents.

#### OBJET DE L'OPERATION

**L'opération consiste à remplacer les volets des appartements de la résidence autonomie afin de sécuriser les résidents**

En effet, les volets actuels à double battant ne sont pas pratiques pour les résidents et certains incidents (personnes bloquées sur les mini balcons ou chutes sans gravité) ont eu lieu ces deux dernières années.

Pour ces raisons de sécurité et éviter un accident plus grave de chute, la directrice de la résidence autonomie a sollicité la Commune, propriétaire de l'immeuble, afin de remplacer les volets actuels par des volets roulants.

Les volets roulants prendront moins de place et permettront aux personnes âgées à la fois de circuler facilement sur les mini-balcons et de fermer les volets sans prendre de risques pour ceux ayant des difficultés de mobilité.

La Commune a également souhaité l'installation de l'option « solaire » qui permet, par l'installation d'un panneau solaire sur le coffre du volet roulant, de faire des économies d'énergie.

## NATURE DES TRAVAUX

Les travaux consistent :

- Remplacement des volets par des volets roulants solaires

## ESTIMATION DETAILLEE

TRAVAUX	Qté	Prix unitaire	Total HT
Volets roulants sur fenêtres	36	529	19 044 €
Volets roulants sur portes-fenêtres	36	702	25 272 €
Mise en place de l'option « solaire »			16 632 €
<b>TOTAL TRAVAUX</b>			<b>60 948 €</b>

Le coût total de ces travaux s'élève à 60 948 € HT soit 73 137 € TTC.

## ECHEANCIER DES TRAVAUX

Objet	Date de démarrage	Date de fin
Installation	01/10/2024	31/12/2024

## PLAN DE FINANCEMENT

Le coût estimatif du projet est de 60 948 €, la subvention sollicitée est de 70% du montant soit 42 663 €. Le plan de financement envisagé est le suivant :

Financeurs	Taux	Montant HT
Conseil Départemental	70%	42 663 €
Autofinancement commune	30%	18 285 €
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>60 948 €</b>

**Approuve** la réalisation de l'opération relative au remplacement et la sécurisation des volets de la résidence OUSTAOU.

**Approuve** le plan de financement prévisionnel de ladite opération

**Sollicite** une subvention du Département de 42 663 € au titre de l'Aide aux travaux de proximité.

**Dit que** les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au budget 2024.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 30 mai 2024



Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après  
télétransmission  
En Sous-Préfecture le 03 05 2024  
Et de la publication ou notification le .....

